



emploi

Lettre d'information de la Maison de l'Emploi du Périgord Noir
N°2 - Février 2009 - gratuit

Envie de métiers ?

Une centaine de professionnels s'est mobilisée pour faire découvrir à Sarlat et Terrasson, entre le 02 et le 10 février, des métiers qui recrutent en Périgord Noir. Pour une première, c'est une large réussite, tant du point de vue de la fréquentation du public, que des perspectives concrètes d'orientation professionnelle. Il faut aller au devant des jeunes qui s'interrogent, par des moyens nouveaux tels que les «gestes» qui donnent un aperçu de ce qu'est la réalité de ces métiers. Bien des idées préconçues, des images souvent négatives qui collent à certaines professions peuvent être levées si l'on prend le temps de présenter une filière, puis de visiter une entreprise en expliquant la diversité de ses postes. Le Périgord Noir connaît l'essentiel des métiers qui recrutent aujourd'hui et qui continueront à recruter demain, même si les techniques et savoir-faire évoluent. C'est un enjeu essentiel : choisir un métier qui présente un avenir, qui permettra de vivre et d'évoluer professionnellement près de chez soi. C'était l'objectif de la première semaine de l'orientation professionnelle que le public et les professionnels souhaitent voir reconduire chaque année.

>> découvrez le sujet télévisé de France 3 Périgords sur ce thème (*lien actif jusqu'au 17 février*)

>> pour en savoir plus sur le bilan de la semaine

>> les articles de presse sur la semaine

Sommaire :

Economie

Déjà une vingtaine d'artisans et de commerçants s'est engagée afin d'obtenir des subventions pour leurs investissements... [lire la suite >> page 4](#)

Autres : entreprises en difficulté, diminuer les délais de paiement, l'intelligence économique (IE)... [lire la suite >> page 4](#)

Emploi :

L'indemnisation des travailleurs saisonniers en question. **Recrutez** aux Chemins de l'emploi de Mars. Tout savoir sur les nouvelles **aides à l'embauche** pour les petites entreprises. **Femme et chômage** ? Faciliter l'accès au **permis de conduire**. Pôle emploi. La réorganisation de **l'inspection du travail**...

[lire la suite >> page 7](#)

Formation :

Vous êtes employeurs et vous souhaitez approfondir vos techniques de recrutement ? la maison de l'emploi vous propose ses services... **ADEFA, GRETA, Dordogne formation** présentent de nouvelles solutions de formation... **La CGPME** lance www.laformationpro.com . **AREPA** une page est tournée...

[lire la suite >> page 2](#)

Création d'entreprise : ...

Participez à la journée d'information ?...

A votre service , le centre de formalités des entreprises à la CCI de Sarlat...

Auto-entrepreneur parution du décret sur la dispense d'immatriculation...

Des questions – réponses, etc... [lire la suite >> page 3](#)

Partenaire à la Une : ...

La Maison Familiale et Rurale vous propose un accompagnement pour votre validation des acquis de l'expérience (VAE), mais aussi... [lire la suite >> page 2](#)

Bienvenue ...

au CIBC qui s'installe à Sarlat, à **l'association Vivre à la maison** à Salignac, à **l'URSSAF Dordogne** qui répond désormais à toutes vos questions sur le chèque emploi service...

[lire la suite >> page 4](#)

>>> [Offres d'emploi et compétences disponibles](#)

Cette lettre d'information est cofinancée par:



Conseil Général
Dordogne

Sarlat
La canéda



Partenaire à la une ...

La Maison familiale et rurale (MFR) du Périgord Noir

Les clichés ont parfois la vie dure. Savez-vous par exemple que la MFR à Salignac peut vous accompagner vers un titre ou un certificat de qualification professionnelle ? Depuis plusieurs années, cette école s'est largement affranchie de ses missions traditionnelles pour devenir un appui à bien des parcours professionnels. La MFR a mis en place un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) « employé(e) d'étage » pour l'hôtellerie restauration et a formé en 2 ans 21 personnes. Durant la même période, 15 stagiaires (chefs d'entreprise, salariés, demandeurs d'emploi et saisonniers) ont suivi une formation de tuteur et 9 personnes ont suivi une formation d'accréditation de tuteur et Ambassadeurs des Métiers. Elles ont été certifiées par leur syndicat professionnel (l'hôtellerie-restauration). La réussite de ces deux actions tient aux professionnels qui s'y sont impliqués.



(validation des acquis de l'expérience) qui n'a pas toujours bonne presse auprès des salariés et c'est bien dommage. C'est en effet un droit individuel inscrit dans le Code du travail depuis 2002 qui permet de faire reconnaître une expérience acquise et obtenir le diplôme, le titre ou le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) correspondant. Cette démarche individuelle peut être entreprise à tout moment. Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, contactez Cathy ABRAHAM, formatrice accréditée accompagnateur à la VAE dans le cadre de la certification du CQP à la Maison Familiale et Rurale du Périgord Noir au 06.87.31.67.62

ou par mël à cathy.abraham@mfr.asso.fr

MFR, Place du Champ de Mars, 24590 Salignac-Eyvignes. Tél: 05.53.31.31.90, www.mfrperigordnoir.com

[<<< retour au sommaire](#)

Info formation ...

► **Appui au recrutement** : Recruter, contrairement à une idée reçue, n'est pas si simple et les conseils « techniques » peuvent souvent être les bienvenus. La Maison de l'emploi du Périgord Noir a organisé gratuitement mardi 13 janvier une journée sur le recrutement destinée aux chefs d'entreprise. Une vingtaine d'adhérents du syndicat de l'hôtellerie de plein air y a participé. Outre Rébecca Dain, chargée des entreprises à la MDE, quatre partenaires sont intervenus : Pôle emploi, l'espace Saisonniers de la MDE, le groupement d'employeurs GERS et ELS24 (association dédiée à la promotion de l'emploi dans le secteur sport-loisir).

Si vous êtes intéressé(e) pour participer à une prochaine journée collective sur les techniques de recrutement, inscrivez-vous en appelant Rébecca Dain au 06.71.14.57.63 ou par mël rebecca.dain@mdepn.com

► **Si vous êtes en recherche d'emploi en agriculture, l'ADEFA** vous propose d'acquérir des compétences pratiques grâce à des formations individuelles de courtes durées (en fonction de la compétence à acquérir). Cela vous permettra

d'élargir et de multiplier vos possibilités d'embauche. Contact : Valérie Lafargue : 05.53.35.88.52 mël ade-fa-dordogne@anefa.org De même l'ADEFA vient d'éditer son nouvel agenda du saisonnier (60 pages très utiles) que vous trouverez à la MDE à Sarlat et Terrasson et dans les points publics de Carlux, Salignac, Belvès, Montignac et Thenon.



ADEFA dordogne

► **Le GRETA** vous invite à partager l'actualité de la formation au fil de l'année sur son site www.greta-dordogne.com/

► **La CGPME lance** www.laformationpro.com

La CGPME a décidé d'aborder la formation professionnelle sous

un autre angle : celui d'internet. Comment ? En créant un site qui se veut un réseau social de la formation professionnelle. Ses objectifs : Favoriser la mise en relation entre offre et demande de professionnalisation, en créant un « lieu de rencontres » de la formation professionnelle, notamment au travers de forums ; Guider le chef d'entreprise et les différents acteurs grâce à des « questions-réponses » ; Offrir une information de référence sur les dispositifs existants et à venir, et sur la réforme.

Découvrez les interviews, vidéos, analyses et enquêtes terrain proposées dans www.laformationpro.com

► **AREPA, une page est tournée**

L'AREPA rejoint le nouveau service public régional de la formation et de l'orientation, intitulé Aquitaine Cap Métiers (ACM), dont elle sera « la tête de réseau ». ACM sera un lieu d'échanges entre professionnels et entreprises. Également un lieu ressources et d'accès à tous les outils, pour tous et pour tout le territoire. Mise en œuvre au cours du premier semestre 2009.

[<<< retour au sommaire](#)

Création d'entreprise...

● **Formalités des entreprises à Sarlat** : il est possible de créer une entreprise ou de procéder à une inscription au registre du commerce et des sociétés en se rendant au centre de formalités des entreprises (CFE), situé à Sarlat dans les locaux de la CCI, au premier étage de la maison de l'emploi. Téléphone 05.53.31.73.73 Mèl : ccisarlat@dordogne.cci.fr >> <http://www.lautoentrepreneur.fr/>

● **Auto-entrepreneur : parution du décret sur la dispense d'immatriculation** au registre du commerce et des sociétés (RCS) ou au répertoire des métiers (RM) depuis le 1er janvier 2009. L'auto-entrepreneur doit faire figurer sur ses factures, notes de commande, tarifs et documents publicitaires, ainsi que sur toutes correspondances et tous récépissés relatifs à l'activité et signés par lui-même et en son nom, les mentions suivantes :

- son numéro unique d'indentification (numéro SIREN), suivi immédiatement et lisiblement de la mention : «dispensé d'immatriculation en application de l'article L123-1-1 du code de commerce» (activité commerciale) ou «dispensé d'immatriculation en application du V de l'article 19 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement du commerce et de l'artisanat» (activité artisanale), et son adresse.

Rappel : l'immatriculation au RCS ou au RM peut être demandée à tout moment, si l'entrepreneur l'estime nécessaire. Pour en savoir plus : www.autoentrepreneur.fr et www.apce.com/

● **Question / réponse :**

Question : *peut-on créer deux «auto-entreprises» pour deux types de métiers différents ?*

Réponse : non, car la micro-entreprise ou l'auto-entreprise sont des entreprises individuelles. Et il n'est pas possible, pour une même personne, d'en avoir plusieurs. Par contre votre entreprise individuelle peut avoir plusieurs activités : une activité principale et une complémentaire.



Journée d'information sur la création d'entreprise...
vendredi 20 février au Bugue de 9h30 à 12h, tous les intervenants spécialisés dans l'appui à la création d'entreprise accueillent et conseillent gratuitement les porteurs de projet.
plus d'info au 05 53 31 56 00

● **Luttez contre les impayés.** Le retard de paiement des factures par les clients peut être à l'origine de difficultés de trésorerie pour les créateurs - repreneurs nouveaux chefs d'entreprise. Il est donc recommandé d'agir rapidement. Pour en savoir plus, consultez le dossier très complet sur le site de l'APCE : >> www.apce.com/

● **Les créateurs d'entreprise peuvent être concernés par la loi sur le revenu de**

solidarité active (RSA : applicable au 1er juin, lire également l'article page 8) :

les entrepreneurs individuels pourront bénéficier du RSA s'ils n'emploient aucun salarié et s'ils sont soumis au régime fiscal de la micro-entreprise (sauf si l'insertion sociale du bénéficiaire le justifie). - les bénéficiaires du RSA souhaitant créer leur propre activité seront orientés de façon prioritaire vers un organisme d'appui à la création d'entreprise.

<<< retour au sommaire

Bienvenue à ...

- au CIBC (Centre de Bilan de Compétence) qui s'installe à Sarlat. Après Périgueux (siège de l'association) et Bergerac, le CIBC de la Dordogne s'implante dans les locaux de la maison de l'emploi à Sarlat. Ses collaborateurs y tiendront des permanences régulières. Pour en savoir plus sur le CIBC : >> www.dordogneemploi.fr/fiches/



- à l'association **Vivre à la maison**, Cette jeune association Salignacoise d'aide à domicile propose des services assez larges. Outre les services d'aide à domicile traditionnels sur les tâches courantes de la vie quotidienne et les services aux personnes momentanément «dépendantes», l'équipe propose du ménage, des courses, donner des soins aux animaux de compagnie, accompagner chez le médecin, mais aussi accomplir des démarches administratives (pour

remplir les dossiers APA notamment), faire des petits bricolages ou aider les enfants pour leurs devoirs... Vivre à la maison tient une permanence au pôle des services publics le lundi matin, les mardi, mercredi et jeudi après-midi et le vendredi toute la journée. Tél : 05 53 59 60 61. Mèl : vivre.alamaison@orange.fr

- à **Marie Paule PLAZY (URSSAF)** qui répond désormais pour la Dordogne aux questions des employeurs et salariés sur le chèque emploi service universel (CESU) tél : 05 53 45 69 00. Ce sera plus simple que de joindre la plateforme nationale de l'URSSAF basé à St Etienne...



<<< [retour au sommaire](#)

Repères ...

WWW.service-public.fr, le portail de l'administration française s'enrichit :



avec mon.service-public.fr <https://connexion.mon.service-public.fr/>

Sur mon.service-public.fr, vous pourrez créer votre compte personnel pour gérer vos démarches administratives par Internet. Une fois identifié, vous aurez accès à un ensemble de services en ligne ainsi

qu'à des actualités personnalisées en fonction de votre profil.

Economie....

► Travail saisonnier en Périgord Noir : la Maison de l'emploi anime un groupe de travail composé d'employeurs, d'un syndicat de salariés et de structures spécialisées. Objectifs : favoriser le dialogue social, rapprocher offres et demandes, qualifier et actualiser les parcours professionnels. Si vous souhaitez en savoir plus, lisez le bilan 2008 et les projets 2009 dans le compte-rendu annuel :

>>> [téléchargez le compte rendu](#)

► OCM (ancienne ORAC) : une opportunité de subventions pour les commerçants et artisans qui investissent en Périgord Noir

Après une phase de lancement, l'opération collective de modernisation de l'artisanat et du commerce prend son rythme de croisière : plus d'une vingtaine de bilans-conseils est en cours de réalisation visant à des dossiers d'investissements. Les secteurs d'activité concernés sont très variés : cela va de la parqueterie au fleuriste, en passant par le commerce, le couvreur ou l'élagage. Si vous souhaitez vous renseigner, téléchargez le dépliant d'information sur le site www.mdepn.com puis appelez l'animateur de la CCI : Thibault Labarbe à Sarlat 06.63.27.24.47 ou Anne-Marie Lamstaes à Terrasson au 05.53.50.41.06

► Un assouplissement pour les entreprises en difficulté

La loi de modernisation de l'économie modifie à compter du 15 février 2009 le droit des entreprises en difficulté. Elle assouplit et précise les procédures préventives du mandat ad hoc et de la conciliation, en déterminant notamment les juridictions compétentes selon la nature de l'activité de l'entrepreneur. Les conditions d'ouverture de la procédure de sauvegarde sont également assouplies. Le dirigeant n'aura plus à démontrer que ses difficultés le conduiront à la cessation de paiement pour demander cette procédure

Economie (suite)

et son rôle sera renforcé, notamment dans le cadre de la réorganisation de l'entreprise. Les procédures du redressement et de liquidation judiciaires sont partiellement modifiées. La procédure simplifiée de liquidation judiciaire deviendra obligatoire pour les entreprises dont le chiffre d'affaires et le nombre de salariés ne dépassent pas un seuil qui sera fixé par décret. *Source : Ordonnance n° 2008-1345 du 18 décembre 2008*

► Diminuer les délais de paiement

Ils demeurent plus longs en France que dans l'Union européenne. Ce constat n'est pas nouveau et malgré les efforts consentis pour mobiliser et susciter la prise de conscience sur la nécessité de réduire les délais de paiement, la situation ne s'est pas améliorée. L'Etat et les collectivités veulent montrer l'exemple. Un récent décret augmente de 7 points le taux

des intérêts moratoires à compter du 1^{er} janvier 2009 et il réduit le délai légal de paiement de 45 à 40 jours au 1^{er} janvier 2009, puis à 35 jours au 1^{er} janvier 2010 et à 30 jours au 1^{er} juillet 2010.

► Intelligence économique (IE)

L'association des diplômés HEC a mis au point une méthode d'aide à la décision par l'intelligence économique (IE) à l'attention des dirigeants et cadres dirigeants de PME/PMI. Cette méthode, structurant la démarche IE, se veut facile à mettre en œuvre et immédiatement opérationnelle. Elle est libre de droit et téléchargeable sur : www.madie.fr Sachez en outre que la CCI de la Dordogne propose aux entreprises un accompagnement spécialisé et confidentiel sur ce sujet très sensible. Contact :

Pierre Plantié 06.20.42.97.60

[<<< retour au sommaire](#)

Agenda



1^{er} trimestre 2009

■ Demi-journée d'**appui à la création-reprise d'entreprise** au Bugue (porte de la Vézère) vend 20 février - matinée
[>> plus d'info](#)

■ **Chemins de l'emploi** à Sarlat (centre culturel) lundi 16 mars - après-midi
Employeurs inscrivez-vous au 05 53 31 56 00

■ Carrefour de l'apprentissage en Dordogne . Samedi 14 Mars à Périgueux
Toutes les infos auprès de votre Mission Locale [<<< retour au sommaire](#)

Permanences de la Mission Locale en février 2009 :

Carlux : mardi 10 (matin) / Salignac : mercredi 11 (matin) / Domme : mercredi 11 (ap-midi) /

Le Bugue : mercredi 18 (matin) / Saint Cyprien : Lundi 9 et lundi 23 (ap-midi) /

Villefranche du Périgord : mercredi 25 (matin) / Belvès : mardi 10 et mercredi 18 (ap-midi)

Prendre rendez-vous au 05 53 31 56 00

Thenon : mercredi 11 (ap-midi) / Montignac : mercredi 10 (matin) / Hautefort : mercredi 18 (ap-midi)

Prendre rendez vous au 05 53 50 82 44



Les chiffres à retenir...

Demande d'emploi : base DEFM1. <small>Source DDTEFP Dordogne</small>	décembre 2008	Evolution sur une année	Taux de chômage au 3ème trimestre 08 source DRTEFP
Bassin du Sarladais	1.711 demandeurs	+ 3.7 % (chiffre le plus faible de tout l'Aquitaine)	7,4 %
Bassin du Terrassonnais	1.070 demandeurs	+ 20.8 %	7,3 %
Périgord Noir (total des deux bassins)	2.781 demandeurs	+ 9.7 % (+ 13.3% en Dordogne)	7,3 en Dordogne et 7,2 en Aquitaine et en France

Définition de la DEFM1 : Les demandeurs d'emploi en fin de mois, à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, n'ayant pas exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois

[<<< retour au sommaire](#)

Nos dernières offres en ligne....

Poste	Lieu	type de contrat	Référence à préciser
Conseiller en séjour H/F	Sarlat	CDD 6 mois	1996
Assistant de gestion H/F	Sarlat	CDI	1979
Serveur expérimenté H/F	Sarlat	CDD 7 mois	1987
Serveur H/F	Vézac	CDD 7 mois	1993
Cuisinier H/F	Siorac	CDD 7 mois	1955
Vendeur en billetterie bilingue H/F	Hautefort	CDD 5 mois	1965
H/ F de Chambre	Saint Vincent de Cosse	CDD 6 mois	1937
Conducteur d'engins H/F	Marcillac	CDD 3 mois	1929

Bourse de l'emploi : comment ça marche ?

1 - Si vous cherchez un emploi, sachez que la Bourse de l'emploi est en affichage dans nos locaux, à Pôle emploi et dans les Points Relais . Elle est aussi en ligne sur le site www.mdepn.com et www.pole-emploi.fr

Vous pouvez visualiser toutes les offres de la plus récente à la plus ancienne ou faire une recherche par critères (localisation, domaine d'activité...)

2- Employeurs, vous cherchez à recruter ? Vous pouvez déposer votre offre en ligne sur le site www.mdepn.com, vous serez ensuite recontacté par nos conseillères.

[<<< retour au sommaire](#)

Des candidats sélectionnés pour vous....

Domaine recherché	Compétences / expérience	Diplômes	Référence à préciser
BTP	grands travaux autoroutiers, maçon coffreur	N2 P1 125 conducteur d'engins CACES 1/2/4/7/8/9	1434
employée familiale	entretien, aide à la toilette de confort, animations pour enfants etc..	Titre pro FEPEM, niveau bac	2765
Hôtellerie restauration	15 ans comme barman	CAP	3072

1- Employeurs : une candidature a retenu votre attention ? . Accédez au détail des profils en créant votre espace et en saisissant votre offre sur le site www.mdepn.com (espace employeurs) ou contacter la bourse de l'emploi au 05 53 31 56 28

2- Vous souhaitez que votre profil soit vu par les employeurs ? : Saisissez-le en ligne sur le site www.mdepn.com (volet candidats) de plus vous serez informé en temps réel des nouvelles offres d'emploi. Appui possible à la saisie de votre candidature à la Maison de l'emploi et les points relais (voir ci-contre) . N'attendez plus !

[<<< retour au sommaire](#)

Emploi...

• Indemnisation des travailleurs saisonniers

le projet d'accord sur l'assurance chômage conclu fin décembre pour renouveler la convention UNEDIC est très important pour le Périgord Noir car il concerne directement l'indemnisation des travailleurs saisonniers et donc une partie de notre économie : la précédente convention prévoyait qu'après trois années, ils ne bénéficieraient plus de versement des allocations. Et c'est ce qui s'applique depuis le 1^{er} janvier en attendant la validation du nouvel accord qui supprime cette disposition. Le problème est que le patronat a signé le texte mais à ce jour un seul syndicat de salariés l'a cosigné (la CFDT) et il en faudrait un second pour être applicable ! Par défaut, c'est l'Etat qui décidera à partir de la mi-février. Lire un article récent illustrant le sujet :

<http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/social>

• Chemins de l'emploi.

La prochaine journée de recrutements aura lieu 16 Mars au centre culturel de Sarlat. Si vous souhaitez y participer en tant qu'employeur, contactez la maison de l'emploi à Sarlat au 05 53 31 56 00, à Terrasson au 05 53 50 82 44

• Aides à l'embauche pour les petites entreprises

renseignez-vous sur le site www.aides-entreprises.fr/

• Intermittents : un atelier pour faire face à la galère.

Un stage organisé par l'association Traverses vise à lutter contre l'exclusion et à perpétuer « la ferveur créatrice ». Contact : Lionel Salmon 05.53.30.44.70 mél.traverses-c2r@orange.fr

• Femme et au chômage ?

La Lettre de Force Femmes, vous propose des outils, des conseils et des informations. www.forcefemmes.com

• Faciliter l'accès au permis de conduire pour les jeunes et les demandeurs d'emploi

Des apprentis du bâtiment devraient prochainement bénéficier d'un accès privilégié à la conduite accompagnée. C'est une des décisions annoncées par le gouvernement suite à la signature d'une charte avec la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment). La démarche a vocation à être étendue à tous les métiers de l'artisanat. Par ailleurs, à partir du second semestre 2009, le Fonds de cohésion sociale (FCS) prendra en charge la caution du prêt pour le permis à un euro par jour pour les jeunes exclus du système bancaire et inscrits dans une démarche de formation ou d'accès à l'emploi. Davantage d'aides devraient être proposées aux demandeurs

d'emploi qui ont besoin du permis pour accéder à un emploi grâce à Pôle emploi. Les bénéficiaires du nouveau RSA (revenu de solidarité active) inscrits dans une démarche d'accès à l'emploi pourraient en bénéficier sous conditions.

• Un service test CV totalement gratuit :

www.jobetic.net/Testez-votre-CV

• Fusion des services de l'inspection du travail :

depuis le 1^{er} janvier, l'inspection du travail couvre l'industrie, les commerces, les services, les professions agricoles et le secteur du transport. Rattachée à la DIRECCTE Aquitaine, la DDTEFP de Dordogne (direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) est dans l'attente de cette réorganisation nationale.

Pôle emploi est la nouvelle entité issue de la fusion de l'Assedic et de l'ANPE. Il est chargé d'accueillir, d'indemniser, d'orienter et d'accompagner les demandeurs d'emploi. Il assure également une aide aux entreprises via la sélection de candidats pour des offres de recrutement ou l'information sur les différentes mesures en faveur de l'emploi. Progressivement l'entretien en vue de l'inscription du demandeur d'emploi géré par l'Assedic et celui pour la mise en place du programme d'accompagnement de l'ANPE auront lieu le même jour et au même endroit ;

- Notez la mise en place d'un numéro unique, le 39-49, pour toute question relative à l'indemnisation du chômage ou la recherche d'emploi ;

- Le site internet unique a une nouvelle adresse : www.pole-emploi.org Pour votre première visite, découvrez les services à distance en pointant sur www.newpress.fr/pole-emploi/premiere-visite.html

Au cours du second semestre, seront proposés à Sarlat et Terrasson :

- un entretien unique pour l'inscription, l'indemnisation et l'accompagnement vers l'emploi sera mis en place ;
- chaque demandeur d'emploi sera suivi par un conseiller personnel qui l'accompagnera dans toutes ses démarches.

Pôle emploi : échangez vos pratiques et expériences sur le forum du site de Jobetic <http://www.jobetic.net>



C'est déjà demain...

- ♣ Le revenu de solidarité active (RSA) est destiné à remplacer à compter du 1er juin 2009 :
 - le revenu minimum d'insertion (RMI),
 - l'allocation de parent isolé (API),
 - la prime forfaitaire de retour à l'emploi,
 - et la prime de retour à l'emploi.

Son montant comprendra une partie forfaitaire et une partie variable qui tiendra compte des revenus professionnels du bénéficiaire. Ce dernier aura droit à un accompagnement social et professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique. En contrepartie, ses devoirs seront renforcés.

Pour en savoir plus sur la mise en place du RSA : www.solidarites-actives.com

♥ Lancement d'un plan «métiers de la petite enfance»

L'objectif est de former plus de personnes afin d'offrir aux familles entre 200 000 et 400 000 offres d'accueil

supplémentaires. L'ambition de ce plan national est triple.

Il s'agit de :

- valoriser les professions de la petite enfance pour attirer de nouvelles recrues, et pour les inciter à rester dans la filière ;
- augmenter concrètement l'offre de formation en tirant parti de l'ensemble des possibilités offertes par la VAE, l'apprentissage, la formation continue et la formation initiale ;
- promouvoir les carrières des métiers de la petite enfance et du médico-social, en identifiant l'ensemble des passerelles qui peuvent exister entre ces deux secteurs.

Une large information sera notamment diffusée auprès des jeunes ou des personnes en transition professionnelle et une campagne de communication sera lancée au printemps 2009

[<<< retour au sommaire](#)

A lire :

▶ **«Protégez-vous des risques du métier»** Cette enquête, illustrée par des témoignages de chefs d'entreprise et d'experts, rappelle les principales mesures que doit prendre un chef d'entreprise pour se protéger et protéger son entreprise en cas de difficulté. Ses responsabilités civile et pénale peuvent, en effet, être engagées et son patrimoine personnel saisi. Source : Chef d'entreprise magazine – janvier/février 2009

▶ Le site www.dordogneemploi.fr/ se veut tourné vers les usagers qui recherchent des informations et des conseils sur les domaines de l'emploi, de la formation et de l'insertion ainsi que des informations juridiques relatives à l'exécution du contrat de travail. C'est une entreprise d'insertion qui est conceptrice du site, les Ateliers Gersois d'Innovation et d'Insertion (AG2I).

▶ Les populations légales des communes, des cantons... sont disponibles sur le site internet de l'INSEE. Les chiffres remplacent les populations légales issues du recensement de 1999 modifiées le cas échéant par un recensement complémentaire et seront désormais actualisés chaque année. Pour en savoir plus : INSEE - Populations légales 2006 - 30 décembre 2008

[<<< retour au sommaire](#)

“**Merci** : nous vous remercions de la lecture de la première lettre « en bref » adressée fin décembre. A la mi-janvier, sur 2.200 envois, vous avez été plus de 1.727 à ouvrir le mèl et 880 à lire la lettre en ligne. C'est plutôt bien pour un début... N'hésitez pas à nous communiquer les informations techniques que vous souhaiteriez voir diffuser dans nos rubriques mensuelles : emploi, formation, économie, création d'entreprise...”

«en bref» lettre d'information mensuelle gratuite de la Maison de l'emploi du Périgord Noir
informations collectées au 26/01/2009
Conception et réalisation :
Maison de l'emploi du Périgord Noir
Contact : francois.vidilles@mdepn.com

Membres fondateurs de la Maison de l'emploi :

